



AGENCE URBAINE D'ESSAOUIRA

Bulletin d'information

URBA-ACTU

Dans ce numéro :

[LE MUSÉE DE LA FONDATION DOCTEUR LEILA MEZIAN
ENTAME SA DERNIÈRE LIGNE DROITE](#)

[SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE L'ORDRE DES
ARCHITECTES DU SÉNÉGAL ET L'ORDRE NATIONAL DES
ARCHITECTES DU MAROC](#)

[AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : LES RÉGIONS
PEUVENT PASSER AU CONCRET](#)

[DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AMÉNAGEMENT DES
TERRITOIRES VONT DE PAIR : QUAND LES TERRITOIRES
PROMOUVENT LA DURABILITÉ](#)

[HABITAT SOCIAL
LE MAROC EXPOSE SES STRATÉGIES À DAKAR](#)

[LA FEUILLE DE ROUTE MINISTÉRIELLE 2017-2021 POUR
LE LOGEMENT FACE À SES DÉFIS ET INCERTITUDES](#)

[LES DERNIERS NUMÉROS DU
BULLETIN OFFICIEL](#)

[AGENDA](#)

S'appuyant sur la participation active de ses 43 États membres, l'Union pour la Méditerranée s'est engagée à mettre en œuvre un agenda urbain garantissant la durabilité et la résilience urbaine.

Au Maroc, le Projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg permettra la réhabilitation des décharges de l'Oulja et d'Akreuch et la préservation des milieux humides.

RENOUVELLEMENT URBAIN : UNE STRATÉGIE NATIONALE EN GESTATION

Chapeauté par le département de l'Aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville, la nouvelle étude porte sur la mise en place de la Stratégie nationale de renouvellement urbain au Maroc.

L'année 2018 connaîtra le lancement de la première étape de finalisation d'une stratégie nationale de renouvellement urbain. C'est en tout cas ce qui ressort des conclusions du ministère de tutelle dans son argumentaire relatif au lancement de cette nouvelle étude en décembre 2017. Selon les données de la Direction de l'urbanisme au sein du département de l'Aménagement du territoire et de l'urbanisme, «le Maroc fait face à une urbanisation effrénée ayant atteint un taux de 65% (urbain et périurbain).

Ainsi, la population urbaine s'est vue multipliée par six en passant de 3,4 millions d'habitants en 1960 à 20,17 millions d'habitants en 2014. Selon les projections du HCP, les villes marocaines abriteront en 2050 73,6% des habitants du pays», précisent les données préliminaires qui forment le cadre de référence de l'étude projetée. Les grandes et moyennes villes sont soumises à une dynamique d'urbanisation soutenue et atteignent des dimensions importantes, ceci est accompagné d'un accroissement de la population urbaine qui a entraîné une pression de plus en plus forte sur les villes et leurs périphéries. L'impact considérable autant sur la qualité de vie que sur l'environnement reste très coûteux et engendre des dispersions des zones urbaines et son corollaire l'augmentation des coûts des services et des infrastructures...

Source: leseco.ma

Catégorie > Politique Urbaine

UNION POUR LA MÉDITERRANÉE LES PROJETS URBAINS CIBLENT PLUS DE 7 MILLIONS DE PERSONNES

L'Union pour la Méditerranée (UpM), qui célèbre la Journée mondiale de l'habitat, indique, dans un communiqué, que le projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg est l'un des 12 projets de développement urbain sélectionnés au cours de la phase d'identification de projets de l'Initiative pour le financement de projets urbains (UPFI), lancée au cours de la dernière réunion des hauts responsables tenue à Barcelone le 7 et 8 avril 2014. D'un coût total de 394 millions d'euros, ce projet est financé à 40% par des fonds propres, 60% issus de prêts dont 30% pour des infrastructures financées par l'État. L'UpM assure l'assistance technique jusqu'en 2018 et la phase d'implantation qui prendra fin en

2027. Au plan environnemental, le projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg a pour objectif de préserver les terres cultivées, créer des espaces écologiques naturels, lancer des actions de reforestation et restaurer des cours d'eau présentant un risque d'érosion hydrique et d'éboulement de terrain. D'après l'Agence d'aménagement de la vallée du Bouregreg, il permettra la réhabilitation des décharges de l'Oulja et d'Akreuch et la préservation des milieux humides. «Le label délivré par l'UpM en mars 2015 est une reconnaissance de l'exemplarité de ce projet, qui est conforme au mandat conféré à l'UpM par la Conférence ministérielle tenue à

Strasbourg en novembre 2011, établissant que l'UpM doit favoriser un développement urbain durable avec une approche intégrée sociale, économique et environnementale garantissant la cohésion du territoire», précise l'UpM...

Source: lematin.ma

Catégorie > Urbanisation

LE MUSÉE DE LA FONDATION DOCTEUR LEÏLA MEZIAN ENTAME SA DERNIÈRE LIGNE DROITE

Un musée pour célébrer la richesse du patrimoine marocain. C'est le nouveau projet de la Fondation Docteur Leïla Mezian qui ouvrira ses portes d'ici 18 mois à Casablanca. « Le projet est né depuis quelques années. Nous avons alors pensé à construire un musée pour pouvoir y exposer tout le patrimoine marocain, comme le patrimoine citadin de Fès, Meknès, Essaouira, Tanger, Tétouan... aussi le patrimoine amazigh très riche et très connu à l'étranger parce que tous les musées internationaux exposent des objets amazighs », explique D^r Leïla Mezian, présidente de la Fondation éponyme.

Accompagnée de son époux, Othman Benjelloun, président de BMCE Bank of Africa et de leur fille, Dounia Benjelloun, présidente de Dounia Productions, elle a présidé le lundi 30 octobre 2017 la cérémonie de la pose de la première pierre du Musée de la Fondation Docteur Leïla Mezian à Casablanca. Cérémonie à laquelle a également pris part Abdelkébir Zahoud, Wali de la région Casablanca-Settat. L'occasion pour Dr Leïla Mezian de souligner que tout au long de son parcours personnel et professionnel, elle a vécu et côtoyé la richesse

incommensurable de notre patrimoine national marocain et que, tout au long de sa vie, elle a rencontré la beauté de nos œuvres artisanales : bijoux, objets en céramique, en textile... Elle a ajouté qu'elle voulait ainsi partager sa collection avec le public et la rassembler en un lieu unique: de par l'unicité du lieu et de par sa spécificité et singularité. Pour concrétiser le projet, elle a tenu à s'entourer d'une équipe de spécialistes, dont le travail conjugue le talent architectural marocain, Tariq Oualalou et celui muséal d'Espagne, Désirée Maria

Gonzales Garcia et Juan Fernandez Nuñez, reconnus pour leur savoir-faire, qui puissent permettre à cette œuvre de rester fidèle à l'authenticité de la culture marocaine et la modernité de Casablanca. « Nous avons voulu réaliser une architecture casablancaise. Et une architecture casablancaise n'est pas quelque chose qui existe déjà..

Source: challenge.ma

Catégorie > Architecture et Patrimoine Urbain

SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE L'ORDRE DES ARCHITECTES DU SÉNÉGAL ET L'ORDRE NATIONAL DES ARCHITECTES DU MAROC

Une convention a été signée, mardi à Dakar, entre l'Ordre des architectes du Sénégal et l'Ordre national des architectes du Maroc.

La signature de cette convention a eu lieu en marge de la deuxième édition du Salon international de l'habitat de Dakar (SENHABITAT), dont le Maroc est invité d'honneur.

Aux termes de ce document signé par M. Azdine Ahmed Nekkrouche, président du conseil national de l'Ordre National des Architectes du Maroc et par M. Fodé Diop, président de l'Ordre des Architectes du Sénégal, les deux instances ont décidé d'un commun accord d'établir un programme de coopération dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

Ce programme s'articule autour de plusieurs actions, en l'occurrence l'assistance mutuelle entre les deux ordres pour le développement bilatéral de l'habitat, de l'environnement, du cadre de vie et de la qualité de vie des citoyens des deux pays et

l'encouragement au développement d'accords professionnels bilatéraux, ponctuels ou permanents entre les cabinets d'architectes sénégalais et marocains.

Il concerne également la participation commune des cabinets d'architectes sénégalais et marocains aux concours architecturaux et urbanistiques internationaux et la création de passerelles d'échanges bilatéraux pour la promotion de l'architecture, avec la mise en place de manifestations scientifiques et culturelles communes à l'échelle internationale, outre l'échange d'expériences en matière de formation à la profession d'architecte par la création de passerelles de

mobilité entre les écoles sénégalaises et marocaines afin de promouvoir la pratique professionnelle, l'innovation technique et la recherche en architecture des deux pays.

Cette convention a été signée en présence, notamment, du ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, Mohammed Nabil Benabdallah, de la Secrétaire d'Etat chargée de l'Habitat, Mme Fatna Lkhiyel, du Président du Directoire du Groupe Al Omrane, Badre Kanouni et de l'ambassadeur du Maroc au Sénégal, Taleb Barrada.

Source: medias24

Catégorie > Architecture et Patrimoine Urbain

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : LES RÉGIONS PEUVENT PASSER AU CONCRET

Dans toute leur démarche d'élaboration de leur SRAT, les régions devront prendre en compte un cadre d'orientation générale en matière d'aménagement du territoire que le gouvernement est appelé à déterminer au niveau national.

Les régions ont désormais toutes les cartes en main pour exercer leurs prérogatives en matière d'aménagement du territoire. La loi organique relative aux régions, entrée en vigueur il y a un peu plus de 2 ans, leur a déjà donné la compétence d'élaborer des Schémas régionaux de l'aménagement du territoire (SRAT). Mais il restait à établir la procédure selon laquelle tout cela doit se faire. C'est précisément ce que détermine un décret d'application de la loi qui vient d'être validé par le gouvernement et qui devrait être publié sous peu au Bulletin officiel. C'est peu dire que ce nouveau texte est déterminant étant à rappeler que l'aménagement du territoire a de manière générale comme principale mission rien moins que

d'assurer la répartition convenable et optimisée de la population, des infrastructures et des activités économiques et ce dans l'objectif de garantir un développement cohérent de l'ensemble du territoire national. Pour revenir à la procédure elle-même, précisons d'abord que dans toute leur démarche d'élaboration de leur SRAT, les régions devront prendre en compte un cadre d'orientation générale en matière d'aménagement du territoire que le gouvernement est appelé à déterminer au niveau national. En premier, le conseil régional (chargé par la loi d'élaborer le SRAT) doit établir un diagnostic du territoire de la région comprenant spécifiquement des rapports sectoriels détaillant les

atouts et faiblesses de la région, ses contraintes, les besoins en matière d'infrastructures, les principaux équipements réalisés dans les régions voisines... Suite à cela, une stratégie d'aménagement du territoire et de sa qualification conformément à une vision proactive doit être élaborée. En troisième lieu, un rapport synthétique est réalisé détaillant le schéma régional, et fait office de charte pour l'aménagement et le développement territorial de la région étant à préciser que le SRAT a une durée de validité de 25 ans...

Source: aujourd'hui.ma

Catégorie > Aménagement du Territoire

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES VONT DE PAIR : QUAND LES TERRITOIRES PROMEUVENT LA DURABILITÉ

La sensibilité citoyenne conjuguée à la bonne éducation peuvent aider les services des collectivités à mieux se situer au cœur de la politique urbaine ou territoriale au lieu de les limiter au traitement des thèmes environnementaux et garantir l'épanouissement économique, culturel et social des populations.

La transition durable opérée au niveau mondial engage une reconsidération des défis. Pour asseoir en bonne et due forme la notion de la durabilité, un remodelage économique et social devrait s'opérer en vue de réussir la transition verte. Un enjeu de taille que pourrait affronter la société marocaine et qui impose une adaptation de tous les paradigmes à la transversalité de cette notion. L'impact se mesure au niveau territorial. L'enjeu étant d'identifier de nouvelles tendances à long terme afin d'intégrer les démarches de développement durable dans les projets territoriaux. «Face aux

enjeux du changement climatique, l'impact de l'épuisement des ressources naturelles non renouvelables, les territoires cherchent à fournir des réponses plus concrètes aux permutations considérables des comportements, l'activité, la nature du développement et l'action publique à toutes les échelles territoriales», explique Fatima-Zahrae Benjelloul, consultante en management, RSE et développement durable. Au Maroc, développement durable et aménagement des territoires vont de pair. Le Royaume a placé la problématique environnementale au cœur de sa vision socio-économique.

Un engagement qui se traduit sur le plan législatif, institutionnel et exécutif. Citons à titre d'exemple la construction des villes vertes, l'engagement du pays contre le changement climatique et le renforcement de l'étude d'impact sur l'environnement (EIE). A cela s'ajoutent les avancées du Maroc en termes d'énergies renouvelables qui illustrent clairement la réussite de l'approche durable. «Malgré les efforts remarquables fournis par les secteurs public et privé au Maroc dans leur démarche soutenable, la réalisation et la mise en place de ces projets restent un peu timides...

Source: aujourd'hui.ma

Catégorie > Environnement Urbain

HABITAT SOCIAL

LE MAROC EXPOSE SES STRATÉGIES À DAKAR

Depuis 2008, les stratégies de l'habitat social au Maroc ont connu un nouvel élan avec de nouveaux défis visant à réduire un déficit patent en logements. Ph : DR

Le ministre de l'Aménagement du Territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, Mohamed Nabil Benabdallah, a présenté, mardi à Dakar, les stratégies de promotion de l'habitat social au Maroc.

Nabil Benabdallah conduit une importante délégation marocaine qui prend part à la deuxième édition du Salon international de l'habitat de Dakar (Senhabitat), dont le Maroc est invité d'honneur, composée notamment de la secrétaire d'Etat chargée de l'Habitat, Fatna Lkhiyel et du président du directoire du Groupe Al Omrane, Badre Kanouni.

Après avoir souligné les grandes lignes des premières politiques publiques en matière d'habitat social au Maroc, dès 1956, le ministre qui prenait part à un panel sur les stratégies de promotion de l'habitat social, a noté que depuis 2008, les stratégies de l'habitat social dans le Royaume

ont connu un nouvel élan avec de nouveaux défis visant à réduire un déficit patent en logements (1,2 millions d'unités en 2002), définir une vision globale d'intensification à l'horizon 2020, lutter et prévoir l'habitat insalubre et impliquer le secteur privé dans la production des logements sociaux.

Il a indiqué, dans ce sens, que le Maroc a mis en place des outils d'impulsion des stratégies de l'habitat social, à l'instar de la mise en œuvre de l'approche partenariale avec le privé (contractualisation privé/public), l'accompagnement de fonds de garantie (Garanties Fogarim, Fogaloge),

l'implication du secteur bancaire (taux et délais adaptés), la mobilisation du foncier public (3800 ha en 2009) et la création de villes nouvelles et de nouveaux pôles urbains.

Le déficit en logements est passé de 1 million 240 mille unités en 2002 à 452.000 en 2016, a-t-il fait savoir, relevant que l'objectif de son département est de ramener, d'ici la fin du mandat gouvernemental, ce déficit à 200.000 unités...

Source: lematin.ma

Catégorie > Logement et Habitat

LA FEUILLE DE ROUTE MINISTÉRIELLE 2017-2021 POUR LE LOGEMENT FACE À SES DÉFIS ET INCERTITUDES

Le plan ministériel apparaît à la fois confronté à la pression de la demande et de ses réalités socioéconomiques mais également à de nouvelles logiques qui modifient en profondeur les perspectives. Ces évolutions qui s'accompagnent d'un creusement des inégalités territoriales posent la question de l'intégration des milliers de nouveaux logements à réaliser dans les périphéries des grandes agglomérations et du modèle de développement urbain proposé pour y faire face. Des leviers d'action existent toutefois pour renouveler les approches et les outils.

Les défis à relever par le plan ministériel 2017-2021 pour le logement s'inscrivent dans un contexte en mutation et à enjeux multiples. Il faudra non seulement produire davantage de logements d'ici 10 ans pour gérer le momentum démographique et combler le déficit mais aussi adapter l'offre à la demande principalement concentrée dans les grandes agglomérations en l'ajustant aux revenus des ménages.

Mais le ministère se trouve aujourd'hui confronté à des évolutions et des logiques urbaines (métropolisation et concurrence entre les villes, transformation des modes de développement urbain et d'habiter, creusement des

inégalités territoriales) qui modifient les perspectives. L'une des grandes interrogations à venir sera entre autres celle de l'inclusion urbaine des dizaines de milliers de logements collectifs à réaliser chaque année dans les périphéries des agglomérations et du modèle de développement urbain proposé pour y répondre. Que nous révèle pourtant l'expérience marocaine dans ce domaine :

1/ que le logement n'est pas l'habitat et que le développement urbain ne peut être rabattu à la seule dimension du logement, aussi importante soit-elle; que les ménages ne demandent pas

uniquement des maisons, mais des habitats. Une maison est un objet ; un habitat est un nœud dans une multiplicité de réseaux imbriqués : matériels (réseaux, routes), économiques (transports urbains, marchés du travail, activités, réseaux de distribution et de commerce, loisirs) et sociaux (éducation, santé, sécurité, famille). C'est la faculté de se connecter à tous ces réseaux qui donne à l'habitat sa valeur et sa capacité à créer du lien économique et social...

Source: lavieeco.com

Catégorie > Politique du Logement

Les derniers numéros du bulletin officiel

Les derniers numéros Octobre 2017:

[BO N°6609 du 02-10-2017](#)

[BO N°6610 du 05-10-2017](#)

[BO N°6611 du 09-10-2017](#)

[BO N°6612 du 12-10-2017](#)

[BO N°6613 du 16-10-2017](#)

[BO N°6614 du 19-10-2017](#)

[BO N°6615 du 23-10-2017](#)

[BO N°6616 du 26-10-2017](#)

[BO N°6617 du 30-10-2017](#)

AGENDA



Exposition " Mogador " de Veronica Gaido et Vito Tongiani

JUSQU'À 26 NOVEMBRE 2017 À L'ASSOCIATION

ESSAOUIRA MOGADOR

" Le Chemin de Yuna " : rencontre avec les auteurs

VENREDI 03 NOVEMBRE À INSTITUT FRANÇAIS D'ESSAOUIRA

Ateliers " Spécial Vacances " tout en français

DU 14 AU 17 NOVEMBRE À INSTITUT FRANÇAIS D'ESSAOUIRA

Pour nous faire part de vos questions, suggestions ou remarques adressez nous un message à:
aue.veille@gmail.com

تابعونا على أهم مواقع التواصل الاجتماعي



لقراءة هذه الرموز، يجب التوفر على :

- 1 - هاتف محمول مزود بكاميرا
- 2 - الربط بشبكة الانترنت
- 3 - برنامج معلوماتي مجاني لقراءة الرموز

طريقة قراءة هذه الرموز :

- قم بتحميل البرنامج المعلوماتي المجاني الملائم لهاتفك المحمول، مثل : Scan أو Mobile Tag, i-nigma
- شغل البرنامج وقم بمسح الرمز باستخدام كاميرا الهاتف

123، تجزئة المستقبل، ص.ب.: 409،
الصويرة الرئيسية
الهاتف : 37 40 47 24 5 (212 +)
الفاكس : 38 40 47 24 5 (212 +)

www.auessauira.ma



* نالت الوكالة الحضرية للصويرة الجائزة الثانية للأمم المتحدة للخدمة العمومية لسنة 2013 لمنطقة «إفريقيا» ولفئة «المقاربات الحكومية الشمولية في عصر المعلومة»



الوكالة الحضرية للصويرة
ⵜⴰⵎⴰⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⴰⵏⵜ | ⵏ ⵏⵓⵎⵓⵔⵉⵏⵏ
AGENCE URBAINE D'ESSAOUIRA

Agence Urbaine d'Essaouira

123, Lotissement AL Mostakbal BP 409 Essaouira,
44000 Maroc

Téléphone: 0524 78 57 37/ 0524 47 40 37

Fax: 0524 47- 40- 38

www.auessauira.ma